

## PÉTITIONS—(Suite.)

- 2 Pétitions rejetées, demandant un crédit public non recommandé par la Couronne, 93, 117.
3. Pétition rejetée, pour la raison que la signature de trois pétitionnaires ne figurait pas sur la feuille de la pétition, 67.
4. Pétition non reçue, pour le motif qu'elle est une pétition d'élection, 82.

PÉTROLE :—Pétitions demandant le retrait du droit d'excise sur cet article. London, 20. Sarnia, huilières de, Wycning, Mcor, l'Étrelia, 28; chambre de commerce de la Puissance, 147.

PLACEMENT ET DE GARANTIE, AGENCE CANADIENNE DE :—Pétition demandant des amendements à son acte constitutif, 91. Avis, 110. Bill, 120. Renvoyé à un comité, 162. Rapporté avec des amendements, 239. Renvoyé de nouveau au comité, 260. Rapporté avec des amendements, 262. Examiné en comité; rapporté; passé, 286. Honoraire remis, 349.

PHARES :—Voir *Documents*, 60, 61.

## PILOTAGE :

1. La chambre décide de se former en comité sur une résolution concernant l'acte relatif au pilotage, 1873, les droits de havre et de port, les entrepreneurs de transport par eau et les eaux navigables. Examinée en comité; rapportée; adoptée, 135. Bills présentés, 135. Voir *infra*, 2, 3, 4, 5.
2. Bill pour amender l'acte du pilotage, 1873, 135. Renvoyé à un comité général, 134. Rapporté; passé, 205. Par le Sénat, 244. S. R., 354. (37 Vic. c. 20.)
3. Bill pour exempter les transports des droits de havres et de port, 135. Renvoyé à un comité général, 184. Rapporté; passé, 205. Par le Sénat, 244. S. R., 354. (37 Vic., c. 24.)<sub>1</sub>
4. Bill concernant les entrepreneurs de transport par eau, 135. Renvoyé à un comité général, 184. Examiné et amendé en comité; adopté; passé, 252. Par le Sénat, avec des amendements, 303. Examinés et adoptés, *ibid.* S. R., 356. (37 Vic., c. 25.)
5. Bill pourvoyant à l'enlèvement des obstructions des eaux navigables, 136. Renvoyé à un comité; rapporté; passé, 205. Par le Sénat, avec des amendements, 281. Examinés et adoptés, 282. S. R., 355. (37 Vic., c. 29.)
6. Pétition demandant la révocation de l'acte du pilotage de 1873, en ce qui concerne Sydney, Lingan et Glace Bay, N.-E., 67.  
Voir *Documents*, 89, 90.

PLACEMENT ET D'AGENCE DU BAS-CANADA, COMPAGNIE DE :—Requête à l'effet qu'il lui soit permis de présenter une pétition demandant des amendements à sa charte; renvoyée au comité des ordres permanents. Rapport favorable, 202. Pétition présentée, *ibid.* Avis, 218. Bill (du Sénat), 264. Lu, 265. Renvoyé à un comité, 280. Rapporté avec des amendements, 306. Examiné et amendé en comité; rapporté, 328. Adopté; passé tel qu'amendé, 334. Amendements acceptés par le Sénat, 340. S. R., 357. (37 Vic., c. 99.)